

σιλέως εἰς Τύρον, ἐπ' αὐτοῦ τὴν δικαιολογίαν ἐποιήσαντο οἱ πεμφθέντες ἄνδρες τρεῖς ὑπὸ τῆς γερουσίας. ⁴⁵ Ἡδὴ δὲ λελειμμένος ὁ Μενέλαος, ἐπηγγείλατο χορήματα ἰκανὰ τῷ Πτολεμαίῳ τῷ Δορυμένους πρὸς τὸ πείσαι τὸν βασιλέα. ⁴⁶ Ὅθεν ἀπολαβὼν ὁ Πτολεμαῖος εἰς τι περιστυλον ὡς ἀναρῦζοντα τὸν βασιλέα, μετέθηκε. ⁴⁷ καὶ τὸν μὲν τῆς ὄλης κακίας αἴτιον Μενέλαον ἀπέλυσε τῶν κατηγορημάτων, τοῖς δὲ τάλαιπώροις, οἳ τινες, εἰ καὶ ἐπὶ Σκυθῶν ἔλεγον, ἀπελύθησαν ἂν ἀκατάγνωστοι, τοῖσι θάνατον ἐπέκεινε. ⁴⁸ Ταχέως οὖν τὴν ἄδικον ζημίαν ἐπέσχον οἱ ὑπὲρ πόλεως καὶ δήμων καὶ τῶν ἱερῶν σκευῶν προαγορεύσαντες. ⁴⁹ Ἐπὶ ἣν αἰτίαν καὶ Τύριοι μισοπονηρήσαντες τὰ πρὸς τὴν κηδείαν αὐτῶν μεγαλοπρεπῶς ἐχορήγησαν. ⁵⁰ Ὁ δὲ Μενέλαος, διὰ τὰς τῶν κρατούντων πλεονεξίας, ἔμενε ἐπὶ τῆς ἀρχῆς, ἐπιφρόνως τῇ κακίᾳ, μέγας τῶν πολιτῶν ἐπίβουλος καθεστώς.

V. Περὶ δὲ τὸν καιρὸν τοῦτον τὴν δευτέραν ἐφοδὸν ὁ Ἀντίοχος εἰς Αἴγυπτον ἐστείλατο. ² Συνέβη δὲ καθ' ὅλην τὴν πόλιν σχεδὸν ἐφ' ἡμέρας τεσσαράκοντα φαίνεσθαι διὰ τοῦ ἀέρος τρέχοντας ἵππεις, διαχρούσους στολὰς ἔχοντας, καὶ λόγχας σπειροῦσας ἐξωπλισμένους, ³ καὶ ἵλας ἵππων διατεταγμένας, καὶ προσβολὰς γινομένας, καὶ καταδρομὰς ἐκατέρων, καὶ ἀσπίδων κινήσεις, καὶ καμάκων πλήθη, καὶ μαχαιρῶν σπασμοὺς, καὶ βελῶν βολὰς, καὶ χουσῶν νόσμων ἐκλάμψεις, καὶ παντοίους θωρακισμοὺς. ⁴ Ἀπὸ πάντες ἤξιον ἐπ' ἀγαθῷ τὴν ἐπιφάνειαν γενέσθαι.

⁵ Γενομένης δὲ λαλιᾶς ψευδοῦς, ὡς μετηλλαχότος τὸν βίον Ἀντιόχου, παραλαβὼν ὁ Ἰάσων οὐκ ἐλάττους τῶν χιλίων, ἀφριδίως ἐπὶ τὴν πόλιν συνετελέσατο ἐπίθεσιν. Τῶν δὲ ἐπὶ τῷ τείχει συνελασθέντων, καὶ τέλος ἤδη καταλαμβανομένης τῆς πόλεως, ὁ Μενέλαος εἰς τὴν ἀκρόπολιν ἐφυγάδεν. ⁶ Ὁ δὲ Ἰάσων ἐποιεῖτο σφαγὰς τῶν πολιτῶν

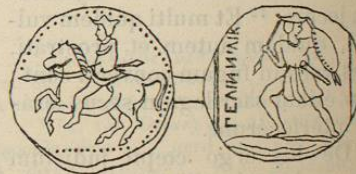
44. A: τρεῖς ἄνδρες (ord. inv.). 45. A¹: ἐλημμένος... Πτολ. Δορυμένον. 46. A: ἀναρῦζοντα. 47. A: κατηγορημένων. 48. A¹: ὑπὲρ πόλ. ... προηγορήσαντες. 49. A: μισοπονηρεύσαντες... μεγαλομερῶς. 50. A: ἐπὶ τῇ ἀρχῇ.

1. A: ἀφοδὸν. 2. A: διὰ τῶν ἀέρων. 3. A¹ (in.)

44. Par les anciens. Grec : « par l'assemblée des anciens (le sénat des Juifs) ».

45. Avait le dessous. Grec : « étant abandonné (n'ayant personne qui le défendit) ». — Au lieu de

καὶ μαχαιρῶν σπασμοὺς (A² uncis incl.). A: ἔκτασ. A^{1*} (p. πλήθη) καὶ μαχ. σπ. (A²†). A: χουσῶν. 4. A: γεγενῆσθαι. A¹: μετηλλαγόντος Ἀντ. σὸν βίον. 6. A: (1. τῶν πολ.) τῆς πόλεως.



Cavalier grec (F. 2). (Monnaie de Gélimer).

donner, le grec lit : « (fils) de Dorymène ».

V. 4. Ces prodiges. Grec : « la manifestation ».
6. Il ne considérait pas que la prospérité au pré-

cum venisset rex Tyrum, ad ipsum negotium detulerunt missi tres viri a seniōribus. ⁴⁵ Et cum superaretur Menelaus, promisit Ptolemæo multas pecūnias dare ad suadendum regi. ⁴⁶ Itaque Ptolemæus in quodam atrio positum quasi refrigerandi gratia regem adiit, et deduxit a sententia : ⁴⁷ et Menelaum quidem universæ malitiæ reum criminibus absolvit : miseros autem, qui, etiāsi apud Scythas causam dixissent, innocentes judicarentur, hos morte damnavit. ⁴⁸ Cito ergo injustam penam dedērunt, qui pro civitate, et populo, et sacris vasis, causam prosecuti sunt. ⁴⁹ Quam ob rem Tyrii quoque indignati, erga sepulcrum eorum liberalissimi extiterunt. ⁵⁰ Menelaus autem, propter eorum, qui in potestate erant, avaritiam, permanebat in potestate, crescens in malitia ad insidias civium.

V. ¹ Eodem tempore Antiochus secundam profectiōnem paravit in Ægyptum. ² Contigit autem per universam Jerosolymorum civitatem vidēri diēbus quadraginta per aëra equites discurrentes, auratas stolas habentes, et hastis, quasi cohortes, armatos, ³ et cursus equorum per ordines digēstos, et congressiones fieri cōminus, et scutorum motus, et galeatorum multitudinem gladiis districtis, et telorum jactus, et aureorum armorum splendorem, omnisque generis loricearum. ⁴ Quapropter omnes rogabant in bonum monstra converti.

⁵ Sed cum falsus rumor exisset, tanquam vita excessisset Antiochus, assumptis Jason non minus mille viris, repente aggressus est civitatem : et civibus ad murum convolantibus, ad ultimum apprehensa civitate, Menelaus fugit in arcem : ⁶ Jason vero non parcēbat in cæde civibus suis, nec cogitabat prosperi-

lorsque le roi fut venu à Tyr, trois hommes envoyés par les anciens l'informèrent de cette affaire. ⁴⁵ Et comme Ménélaus avait le dessous, il promit à Ptolémée de lui donner une grande somme d'argent pour qu'il persuadât le roi *en sa faveur*. ⁴⁶ C'est pourquoi Ptolémée alla trouver le roi, qui s'était mis dans un vestibule comme pour prendre le frais, et le fit revenir de sa résolution. ⁴⁷ Et Ménélaus, certainement coupable de tout le mal, *le roi* l'acquitta ; mais les malheureux députés, qui, s'ils avaient plaidé leur cause devant des Scythes, auraient été jugés innocents, il les condamna à mort. ⁴⁸ Aussitôt donc ils subirent une peine injuste, ceux qui avaient défendu la cause de la cité, et du peuple, et des vases sacrés. ⁴⁹ C'est pour cette raison que même les Tyriens, étant indignés, furent très généreux pour leur sépulture. ⁵⁰ Cependant Ménélaus, à cause de l'avarice de ceux qui étaient puissants auprès du roi, se maintenait dans l'autorité, croissant en malice pour tendre des pièges à ses concitoyens.

V. ¹ Dans le même temps, Antiochus prépara une seconde expédition en Égypte. ² Or il arriva que, dans toute la cité de Jérusalem, on vit, durant quarante jours, des cavaliers courant à travers les airs, ayant des robes d'or, et armés de lances comme les cohortes ; ³ et des combats de chevaux rangés par escadrons, des engagements qui se livraient de près, et des mouvements de boucliers, et une multitude de *soldats* coiffés d'un casque avec des glaives nus, et des dards lancés, et l'éclat des armes d'or et de toute sorte de cuirasses. ⁴ C'est pourquoi tous priaient que ces prodiges tournassent à bien.

⁵ Mais, comme un faux bruit de la mort d'Antiochus s'était répandu, Jason, ayant pris non moins de mille hommes, attaqua tout d'un coup la cité ; et les citoyens accourant au mur, et la cité à la fin ayant été prise, Ménélaus s'enfuit dans la citadelle. ⁶ Mais Jason n'épargnait pas dans le carnage ses concitoyens, et il ne considérait pas que la

45. Ptolémée. Voir la note sur I Machabées, III, 38.
47. Les Scythes étaient considérés par les anciens comme les plus barbares des hommes.

c) Cruautés de Jason et d'Antiochus, V.

V. 1. Dans le même temps, c'est-à-dire lorsque le jeune roi Ptolémée Philométor était monté sur le trône d'Égypte. Cf. IV, 21, et I Machabées, I, 17.
5. Jason. Voir plus haut la note sur IV, 7.

τῶν ἰδίων ἀφειδῶς, οὐ συννοῶν τὴν εἰς τοὺς συγγενεῖς εὐημερίαν δυσημερίαν εἶναι τὴν μερίστην. Δοκῶν δὲ πολεμίων καὶ οὐχ ὁμοθυῶν τρόπαια καταβάλλεσθαι,

⁷ τῆς μὲν ἀρχῆς οὐκ ἐκράτησε, τὸ δὲ τέλος τῆς ἐπιβουλῆς ἀσχύνην λαβὼν, φυγὰς πάλιν εἰς τὴν Ἀμμωνίτιν ἀπῆλθεν. ⁸ Πέρας οὖν κακῆς ἀναστροφῆς ἔτυχεν ἐγκλεισθεὶς πρὸς Ἀρέταν τὸν τῶν Ἀράβων τύραννον, πόλιν ἐκ πόλεως φεύγων, διωκόμενος ὑπὸ πάντων, καὶ στυγούμενος ὡς τῶν νόμων ἀποστάτης, καὶ βδελυσσόμενος ὡς πατρίδος καὶ πολιτῶν δήμιος, εἰς Αἴγυπτον συνεβλάσθη. ⁹ καὶ ὁ συγχρὸς τῆς πατρίδος ἀποξενώσας ἐπὶ ξένης ἀπάλετο πρὸς Λακεδαιμονίους ἀναχθεὶς, ὡς διὰ τὴν συγγένειαν τευξόμενος σκέπης. ¹⁰ Καὶ ὁ πλῆθος ἀτάφων ἐκοίμας ἀπένθητος ἐγενήθη, καὶ κηδείας οὐδ' ἤστισσοῦν οὔτε πατρίον τάφον μετέσχε.

¹¹ Προσπεσόντων δὲ τῷ βασιλεῖ περὶ τῶν γεγονότων, διέλαβεν ἀποστατεῖν τὴν Ἰουδαίαν ὅθεν ἀναξεύξας ἐξ Αἰγύπτου τεθηρωμένος τῇ ψυχῇ, ἔλαβε τὴν μὲν πόλιν δορυάλωτον ¹² καὶ ἐκέλευσε τοῖς στρατιώταις κόπτειν ἀφειδῶς τοὺς ἐμπίπτοντας, καὶ τοὺς εἰς τὰς οἰκίας ἀναβαίνοντας κατασφάζειν. ¹³ Ἐγένοντο δὲ νέων καὶ προσβυτέρων ἀναιρέσεις, ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν καὶ τέκνων ἐφανισμὸς, παρθένων τε καὶ νηπίων σφαγαί. ¹⁴ Ὀκτῶ δὲ μυριάδες ἐν ταῖς πάσαις ἡμέραις τρισὶ κατεφθάρησαν, τέσσαρες μὲν ἐν χειρῶν νομαῖς οὐχ ἦττον δὲ τῶν ἐσφαγμένων ἐπράθησαν.

¹⁵ Καὶ οὐκ ἀρκεσθεὶς δὲ τοῦτοις κατετόλμησεν εἰς τὸ πάσης τῆς γῆς ἀγιώτατον ἱερὸν εἰσελθεῖν, ὁδηγὸν ἔχων τὸν Μενέλαον τὸν καὶ τῶν νόμων καὶ τῆς πατρίδος προδότην γεγονότα. ¹⁶ καὶ ταῖς μιαιφαῖς χερσὶ τὰ ἱερά σκεύη λαμβάνων, καὶ τὰ ὑπ' ἄλλων βασιλέων ἀνατεθέντα πρὸς αὔξησιν καὶ δόξαν τοῦ τόπου

A¹: οὐκ. 7. A: παρῆλθεν. 8. A¹: καταστροφῆς

judice des proches est un très grand malheur. Grec : « ne réfléchissant pas qu'une journée de succès sur des compatriotes est une journée de malheur (jeu de mots : εὐημερίαν δυσημερίαν) ».

8. Qui voulait sa perte. Grec : « pour son malheur », ou « la fin de sa vie mauvaise survint ».

10. Sans recevoir une sépulture même étrangère. Grec : « on ne lui fit pas de funérailles ».

* (pr.) καὶ. A: ἐξεβράσθη. 10. A: οὐδ' ἤστισσο οὔτε πατρίον νόμον μ. 12. A: ἐν ταῖς οἰκίαις. 13. A: ἐγένετο. A¹: ἀναιρέσεις, ἀνήβωντε καὶ γυν. 14. A¹: νομοῖς. 15. A* (in.) Καὶ. 16. A¹: ὑπὸ πολλῶν β. ἀνασταθέντα ... * ἐπεδίδον.

12. De monter même dans les maisons pour sacrer. Grec : « et de tuer (aussi) ceux qui entreraient dans les maisons ».

14. Grec : « pendant tous ces trois jours, il y eut quatre-vingt mille (personnes) perdues dont quarante mille périrent de mort violente et autant furent vendus comme esclaves. La Vulgate a doublé le nombre.

tatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium et non civium se trophæa capturum.

⁷ Et principatum quidem non obtinuit, finem vero insidiarum suarum confusionem accepit, et profugus iterum abiit in Ammanitem. ⁸ Ad ultimum, in exitium sui conclusus ab Aréta Arabum tyranno, fugiens de civitate in civitatem, omnibus odiosus, ut refuga legum et execrabilis, ut patriæ et civium hostis, in Ægyptum extrusus est : ⁹ et qui multos de patria sua expulerat, peregre periit, Lacedæmonas profectus, quasi pro cognatione ibi refugium habiturus : ¹⁰ et qui insepultus multos abjecerat, ipse et illamentatus, et insepultus abjicitur, sepultura neque peregrina usus, neque patrio sepulchro participans.

Tristis exitus Jasonis.

² Mach. 4, 27.

² Mach. 4, 38. ³ Reg. 13, 22. Ps. 78, 3. Jer. 7, 33. ¹ Mach. 12, 21.

Antiochi crudelitas

¹ Mach. 1, 16-28.

¹¹ His itaque gestis, suspicatus est rex societatem deserturos Judæos : et ob hoc profectus ex Ægypto efferatis animis, civitatem quidem armis cepit. ¹² Jussit autem militibus interficere, nec parcere occursantibus, et per domos ascendentes trucidare. ¹³ Fiébant ergo cædes juvenum ac seniorum, et mulierum et natorum exterminia, virginumque et parvulorum neces. ¹⁴ Erant autem toto triduo octoginta millia interfecti, quadraginta millia vincti, non minus autem venundati.

² Mach. 8, 10, 11. ¹ Mach. 3, 41.

¹⁵ Sed nec ista sufficiunt : ausus est etiam intrare templum universa terra sanctius, Menelao ductore, qui legum et patriæ fuit proditor : ¹⁶ et scelëstis manibus sumens sancta vasa, quæ ab aliis régibus et civitatibus erant posita ad ornatum loci,

et impietas.

¹ Mach. 1, 23-24. ¹ Mach. 2, 22; 3, 12.

² Mach. 3, 2.

7. Ammanites. Voir la note sur iv, 26.

8. Arétas, tyran ou roi des Arabes Nabuthéens ou Nabatéens, qui s'étaient emparés de l'Idumée et dont la capitale était Pétra. On connaît quatre Arétas, rois des Nabatéens. Celui-ci est Arétas I^{er} (169 av. J.-C.). Celui que nomme saint Paul, II Corinthiens, xi, 32, est Arétas IV Énéas Philodème.

9. A cause de la parenté que les Lacédémoniens

prospérité au préjudice des proches est un très grand malheur, croyant remporter un trophée sur des ennemis et non sur des concitoyens.

⁷ Et cependant il ne put obtenir la principauté; et pour dernier fruit de sa trahison, il recueillit sa propre confusion; et fugitif de nouveau, il se retira dans le pays des Ammanites. ⁸ A la fin il fut enfermé dans une prison par Arétas, tyran des Arabes, qui voulait sa perte; et s'étant échappé, et fuyant de cité en cité, odieux à tous, comme un violeur des lois, et exécration, comme ennemi de la patrie et de ses concitoyens, il fut chassé en Égypte; ⁹ et celui qui avait banni beaucoup de personnes de leur patrie, périt dans une terre étrangère, étant allé à Lacédémone, comme devant y trouver un refuge à cause de la parenté. ¹⁰ Et celui qui avait jeté beaucoup de corps sans les ensevelir, est lui-même jeté sans être pleuré et enseveli, et sans recevoir une sépulture même étrangère, et sans avoir part à un sépulchre dans sa patrie.

¹¹ Les choses s'étant ainsi passées, le roi soupçonna que les Juifs abandonneraient son alliance; et à cause de cela il partit d'Égypte, la rage dans le cœur, et prit la cité d'assaut. ¹² Or il commanda à ses soldats de tuer, et de ne point épargner ceux qu'ils rencontreraient, de monter même dans les maisons pour massacrer. ¹³ Il se fit donc un carnage de jeunes hommes et de vieillards, et une extermination de femmes et d'enfants, et un massacre de vierges et de tout petits enfants. ¹⁴ Or, il y eut, dans l'espace entier de trois jours, quatre-vingt mille tués, quarante mille enchaînés, et pas moins de vendus.

¹⁵ Mais cela ne suffisait point à Antiochus; il osa même entrer dans le temple, lieu plus saint que toute la terre, conduit par Ménélaus, qui fut traître aux lois et à la patrie; ¹⁶ et prenant de ses mains criminelles les vases sacrés, qui par d'autres rois et d'autres cités avaient été placés pour être l'ornement

préendaient avoir avec les Juifs, se croyant issus d'Abraham aussi bien qu'eux. Cf. I Machabées, xii, 21 (Glaire).

14. Enchaînés (vincti); c'est-à-dire faits captifs ou prisonniers. — Vendus comme esclaves (Glaire).

16. Lieu. Cemet désigne le temple ici et aux versets 17, 19, 20.

καὶ τιμὴν, ταῖς βεβήλοις χερσὶ σουσύρων ἐπεδίδου.

¹⁷ Καὶ ἐμετρωρίζετο τὴν διάνοιαν ὁ Ἀντίοχος, οὐ συνοροῶν ὅτι διὰ τὰς ἁμαρτίας τῶν τὴν πόλιν οἰκούντων ἀπώροισται βραχέως ὁ Δεσπότης, διὸ γέγονε περὶ τὸν τόπον παρόρασιν. ¹⁸ Εἰ δὲ μὴ συνέβαινε προσενέχεσθαι πολλοῖς ἁμαρτήμασι, καθάπερ ὁ Ἡλιόδωρος ὁ πεμφθεὶς ὑπὸ Σελεύκου τοῦ βασιλέως ἐπὶ τὴν ἐπίσκεψιν τοῦ γαζοφυλακίου, οὗτος προαχθεὶς παραχρῆμα μαστιγώθεις ἀνετόλη τοῦ θράσους. ¹⁹ Ἀλλ' οὐ διὰ τὸν τόπον τὸ ἔθνος, ἀλλὰ διὰ τὸ ἔθνος τὸν τόπον ὁ κύριος ἐξελέξατο. ²⁰ Διόπερ καὶ αὐτὸς ὁ τόπος συμμετασχῶν τῶν τοῦ ἔθνους δυσπετημάτων γενομένων, ὕστερον εὐεργετημάτων ὑπὸ τοῦ κυρίου ἐκοινώνησε· καὶ ὁ καταλειφθεὶς ἐν τῇ τοῦ Παντοκράτορος ὀργῇ, πάλιν ἐν τῇ τοῦ μεγάλου Δεσπότητος καταλλαγῇ μετὰ πάσης δόξης ἐπανωρθώθη.

²¹ Ὁ γοῦν Ἀντίοχος ὀκτακόσια πρὸς τοῖς χιλίοις ἀπενεγκάμενος ἐκ τοῦ ἱεροῦ τάλαντα θῆκεν εἰς Ἀντιόχειαν ἐχωρίσθη, οἰόμενος ἀπὸ τῆς ὑπερηφανίας τὴν μὲν γῆν πλωτῆν, καὶ τὸ πέλαγος πορευτὸν θεῖσθαι διὰ τὸν μετρωρισμὸν τῆς καρδίας. ²² Κατέλιπε δὲ καὶ ἐπιστάτας τοῦ κακοῦν τὸ γένος, ἐν μὲν Ἱεροσολύμοις Φίλιππον, τὸ μὲν γένος Φούγα, τὸν δὲ τρόπον βαρβαρώτερον ἔχοντα τοῦ καταστήσαντος· ²³ ἐν δὲ Γαριζὶν Ἀνδρόνικον πρὸς δὲ τοῦτοις Μενέλαον, ὃς χεῖριστα τῶν ἄλλων ὑπερήροτο τοῖς πολίταις.

²⁴ Ἀπεχθῆ δὲ πρὸς τοὺς πολίτας Ἰουδαίους ἔχων διάθεσιν, ἐπεμψε δὲ τὸν μισόροχον Ἀπολλώνιον μετὰ στρατεύματος διζυμυρίων πρὸς τοῖς διςχιλίοις, προστάξας τοὺς ἐν ἡλικίᾳ πάντας κατασφάζειν, τὰς δὲ γυναῖκας καὶ νεωτέρους πωλεῖν. ²⁵ Οὗτος δὲ παραγενόμενος εἰς Ἱεροσόλυμα, καὶ τὸν εἰρηγικὸν ὑποκριθεὶς, ἐπέσχεν ἕως τῆς ἁγίας ἡμέρας τοῦ σαββάτου καὶ λαβὰν ἀργούντας τοὺς Ἰουδαίους, τοῖς ὕφ' αὐτὸν ἐπληροσίαν παρ-

18. A: συνέβη προσενέχεσθαι ... † (p. καθάπερ) ἦν. 20. A¹: τῶν ἐὶς τὸν κύριον ... : καταληφθεὶς. 21. A: ὁ οὖν Ἀντίοχος ... † (p. εἰς) τὴν. 23. A:

46. Il les touchait indignement et les souillait. Grec : « il les remettait avec mépris à des mains profanes ».

47. Ayant l'esprit aliéné. Grec : « rempli d'orgueil ».

20. Dans la suite il sera associé à ses biens. Grec : « il participa ensuite aux bienfaits du Seigneur ».

23. (Il laissa aussi des gouverneurs)... à Garizim,

Γαριζὶν. 24. A¹: διζυμυρίους δὲ τοῖς. A† (a. νεωτ.) τοῖς.

Andronique et Ménelaüs. Grec : « à Garizim, Andronique, et, outre ceux-ci (c'est-à-dire Philippe et Andronique), Ménelaüs ». Ce dernier n'était donc pas gouverneur, comme les autres, mais chargé seulement de leur venir en aide et de leur prêter son concours.

24. Comme gouverneur l'odieux Apollonius. Grec : « l'abominable chef Apollonius ».

et glóriam, contrectábat indigne, et contaminábat.

¹⁷ Ita alienátus mente Antiochus, non considerábat quod propter peccáta habitántium civitátem, módicum Deus fúerat irátus : propter quod et áccidit circa locum despectio : ¹⁸ alióquin nisi contigisset eos multis peccátis esse involútos, sicut Heliodórus, qui missus est a Seleúco rege ad expoliándum arárium, étiam hic statim advéniens flagellátus, et repúlsus útique fuisset ab audácia. ¹⁹ Verum non propter locum, gentem, sed propter gentem, locum Deus elégit. ²⁰ Ideóque et ipse locus párticeps factus est pópuli malórum : póstea autem fiet sócius bonórum : et qui derelictus in ira Dei omnipoténtis est, íterum in magni Dómini reconciliatióne cum summa glória exaltábitur.

²¹ Igitur Antiochus mille et octingéntis ablátis de templo taléntis, velóciter Antiochiám regréssus est, existímans se præ superbía terram ad navigándum, pélagus vero ad iter agéndum deductúrum propter mentis elatiónem. ²² Reliquit autem et præpósitos ad affligéndam gentem : Jerosólymis quidem Philip-pum genere Phrygem, móribus crudeliórem eo ipso, a quo constitútus est : ²³ in Garizim autem Andrónicum et Meneláum, qui grávis quam céteri imminebant cívibus.

²⁴ Cumque appósitus esset contra Judæos, misit odiósum principem Apollónium cum exercitu viginti et duóbus millibus, præcípíens ei omnes perféctæ ætátis interficere, mulieres ac júvenes vendere. ²⁵ Qui cum venisset Jerosólymam, pacem simulans, quíevit usque ad diem sanctum sábbati : et tunc, feriátis Judæis, arma cápere suis præcépít.

Que in his Dei consilia.

² Mach. 4, 12. ¹ Mach. 1, 12-16.

² Mach. 3, 7, 25, 27.

Marc. 2, 27.

² Mach. 10, 1-8.

Rex gentem oppressoribus ducibus tradit.

¹ Mach. 1, 23-24.

¹ Mach. 6, 14; ² Mach. 6, 11; 8, 8.

Apollonii nefanda.

¹ Mach. 1, 29, 30. ² Mach. 3, 5; 4, 4.

¹ Mach. 2, 32-41; 9, 44.

et la gloire du lieu *saint*, il les touchait indignement et les souillait.

¹⁷ Ainsi Antiochus, ayant l'esprit aliéné, ne considérait pas que c'était à cause des péchés des habitants de la cité, que Dieu était irrité pour un peu de temps; que c'était pour cela que le mépris avait atteint ce lieu. ¹⁸ Autrement, s'il ne leur était pas arrivé d'être enveloppés dans beaucoup de péchés, comme Héliodore, qui fut envoyé par le roi Séleucus pour piller le trésor, lui aussi, aussitôt arrivé, eût été flagellé, et certainement repoussé dans son audace. ¹⁹ Mais Dieu n'a pas choisi la nation à cause du lieu, mais le lieu à cause de la nation. ²⁰ Et c'est pourquoi le lieu lui-même a participé aux maux du peuple, mais dans la suite il sera associé à ses biens; et lui qui a été délaissé pendant la colère du Dieu tout-puissant, sera encore élevé à une très grande gloire, dans la réconciliation du souverain Seigneur avec son peuple.

²¹ Ainsi Antiochus, mille et huit cents talents ayant été emportés du temple par lui, retourna promptement à Antioche, pensant dans son orgueil et à cause de la fierté de son esprit, qu'il rendrait la terre navigable, et ferait marcher sur la mer. ²² Il laissa aussi des gouverneurs pour tourmenter la nation; savoir : dans Jérusalem, Philippe, Phrygien d'origine, par nature plus cruel que celui par qui il fut établi; ²³ et, à Garizim, Andronique et Ménélaüs, qui étaient plus acharnés que les autres contre leurs concitoyens.

²⁴ Et comme il avait été emporté contre les Juifs, il leur envoya comme gouverneur l'odieux Apollonius avec une armée de vingt-deux mille hommes, lui ordonnant de tuer tous ceux qui seraient dans la force de l'âge, de vendre les femmes et les jeunes hommes. ²⁵ Lorsque Apollonius fut arrivé à Jérusalem, feignant de vouloir la paix, il se reposa jusqu'au saint jour du sabbat; mais alors les Juifs se livrant au repos de la fête, il ordonna aux

48. Lui aussi, Antiochus. — Repoussé..., empêché d'exécuter son entreprise audacieuse.

21. Talents. Voir la note sur I Machabées, xi, 28.

22. Philippe, Phrygien. Voir la note sur I Machabées, vi, 14.

23. Garizim, montagne de la Samarie, vis-à-vis du mont Hébal. Sichem est bâti dans la vallée qui sépare les deux montagnes. Les Samaritains, après la

captivité, élevèrent sur le mont Garizim un temple qu'ils opposèrent à celui de Jérusalem. Voir la note sur Jean, iv, 20. — Andronique, dilèrent de celui dont l'histoire est racontée, iv, 31, et d'ailleurs inconnu.

24. Apollonius. Voir plus haut les notes sur iii, 5, et I Machabées, i, 30.

ἤγγειλε²⁶ καὶ τοὺς ἐξελεθόντας πάντας ἐπὶ τὴν θεωρίαν συνεξεκέντησε, καὶ εἰς τὴν πόλιν σὺν τοῖς ὄπλοις εἰσδραμῶν ἱκανὰ κατέστροψε πλήθη.

²⁷ Ἰούδας δὲ ὁ Μακκαβαῖος δέκατος πον γενηθεῖς, καὶ ἀναχωρήσας εἰς τὴν ἔρημον, θηρίων τρόπον ἐν τοῖς ὄρεσι διέζη σὺν τοῖς μετ' αὐτοῦ, καὶ τὴν χορτώδη τροφήν σιτούμενοι διετέλουν, πρὸς τὸ μὴ μετασχεῖν τοῦ μολυσμοῦ.

VI. Μετ' οὐ πολὺν δὲ χρόνον ἐξαπέστειλεν ὁ βασιλεὺς γέροντα Ἀθηναῖον, ἀναγκάζειν τοὺς Ἰουδαίους μεταβαίνειν ἐκ τῶν πατρίων νόμων, καὶ τοῖς τοῦ θεοῦ νόμοις μὴ πολιτεύεσθαι.² μολῦναι δὲ καὶ τὸν ἐν Ἱεροσολύμοις νεῶν, καὶ προσνομάσαι Ἀὐτὸς Ὀλυμπιον, καὶ τὸν ἐν Γαριζὶν, καθὼς ἐτύγγανον οἱ τὸν τόπον οἰκοῦντες, Ἀὐτὸς Ξενίου.

³ Χαλεπὴ δὲ καὶ τοῖς ὄχλοις ἦν καὶ δυσχερὴς ἡ ἐπίστασις τῆς κακίας. ⁴ Τὸ μὲν γὰρ ἱερὸν ἀσωτίας καὶ κόμων ἐπεπλήρωτο ὑπὸ τῶν ἐθνῶν ἠαθυμούντων μεθ' ἑταιρῶν, καὶ ἐν τοῖς ἱεροῖς περιβόλοις γυναιξὶ πλησιαζόντων, ἔτι δὲ τὰ μὴ καθήκοντα ἔνδον φερόντων. ⁵ Τὸ δὲ θουσιαστήριον τοῖς ἀποδισταλένοις ἀπὸ τῶν νόμων ἀθεμίτοις ἐπεπλήρωτο.

⁶ Ἦν δ' οἷτε σαββατίζειν, οὔτε πατριῶν εὐροτὰς διαφυλάττειν, οὔτε ἀπλῶς Ἰουδαῖον ὁμολογεῖν εἶναι. ⁷ Ἦγοντο δὲ μετὰ πικρᾶς ἀνάγκης εἰς τὴν κατὰ μῆνα τοῦ βασιλέως γενέθλιον ἡμέραν ἐπὶ σπλαγχνισμόν γενομένης δὲ Διονυσίαν εὐροτῆς, ἠναγκάζοντο οἱ Ἰουδαῖοι κισσοῦς ἔχοντες πομπεῦειν τῷ Διονύσιῳ.

⁸ Ψήφισμα δὲ ἐξέπεσεν εἰς τὰς ἀστυνγεῖτονας πόλεις ἑλληνίδας, Πτολεμαίων ὑποτι-

26. A: ἐλεθόντας. A¹: κατέστησε πλ. 27. A† (a. Μακκ.) καὶ. A¹: γεννηθεῖς .. * εἰς τὴν ἔρημον. A: ἐν τοῖς ὄρ. θηρ. τη. (inv. ord.).

1. A: ἀπὸ τῶν πατρίων νόμων. A¹: (1. νόμοις) νόμον. 2. A¹: ἐν Γαριζὶν ... Διοξενίου. 3. A¹: (1. ὄχλοις) ὄλοις. A* (sq.) καὶ. 4. A: ὑπὸ τῶν ἐθνῶν

27. Parmi les bêtes sauvages. Grec: « à la manière des bêtes sauvages ».

VI. 1. D'Antioche. Grec: « d'Athènes ». — Et de Dieu. Grec: « et pour ne plus accomplir les lois de Dieu ».

6. Ni les sabbats n'étaient gardés, ni les jours

ἐπεπληροῦτο. A¹: περιβόλων. A: εἰςφερόντων. 7. A¹: ἦγον ... * οἱ Ἰουδαῖοι.

solemnels de la patrie n'étaient observés. Grec: « il n'était pas possible de célébrer le sabbat ni les fêtes des pères ».

7. Le jour de la naissance du roi. Le Grec ajoute: « chaque mois ». — D'aller. Grec: « de marcher en pompe » dans une sorte de procession solennelle.

²⁶ Omnésque qui ad spectaculum processerant, trucidavit: et civitatem cum armatis discurrens, ingentem multitudinem peremit.

²⁷ Judas autem Machabæus, qui decimus fuerat, secerserat in desertum locum, ibique inter feras vitam in montibus cum suis agebat: et fœni cibo vescentes, demorabantur, ne participes essent coinquationis.

VI. ¹ Sed non post multum temporis misit rex senem quemdam Antiochenum, qui compelleret Judæos ut se transferrent a patriis et Dei lēgibus: ² contaminare etiam quod in Jerosolymis erat templum, et cognominare Jovis Olympii: et in Garizim, prout erant hi qui locum inhabitabant, Jovis hospitalis.

³ Pessimam autem et universis gravis erat malorum incursio: ⁴ nam templum luxuria et comessationibus gentium erat plenum, et scortantium cum meretricibus, sacratisque ædibus mulieres se ultro ingerabant, intro ferentes ea, quæ non licēbat. ⁵ Altare etiam plenum erat illicitis, quæ lēgibus prohibebantur.

⁶ Neque autem sabbata custodiebantur, neque dies solēmnēs patrii servabantur, nec simpliciter Judæum se esse quisquam confitebatur. ⁷ Ducēbantur autem cum amara necessitate in die natalis regis ad sacrificia: et, cum Liberi sacra celebrarentur, cogebantur hēdera coronati Libero circuire.

⁸ Decrētum autem exiit in proximas gentiliū civitates, suggerenti-

Judæ in deserto secersus.

¹ Mach. 2, 27.

d) Templum Dei Jovi dedicatum.

² Mach. 5, 24, 54.

¹ Mach. 1, 57.

⁴ Reg. 17, 24-31.

¹ Esdr. 4, 2.

Stupra in sancto.

¹ Mach. 1, 50-51.

Cultus Liberi.

¹ Mach. 1, 47-51.

Gen. 40, 20.

Mat. 14, 6.

Sævitie erga nolentes.

26. Comme spectateurs des exercices militaires. 27. Lui dixième, c'est-à-dire avec neuf autres personnes. L'auteur termine ici son récit par la mention de la retraite de Judas Machabée dans le désert de Juda, pour préparer le récit de ses exploits, qu'il commencera au chapitre VIII.

d) Supplice d'Éléazar et des sept frères Machabées, VI-VII.

VI. 1. D'Antioche; selon le grec, d'Athènes. — Si ce vieillard, dont le nom n'est pas donné, était Athénien d'origine, comme le suppose le texte grec, il est clair qu'il s'était mis au service d'Épiphanes.

2. Hospitalier, ou étranger. — Comme étaient... Les Samaritains qui habitaient au pied du Garizim étaient des étrangers qu'on y avait transportés, pour remplacer les naturels du pays, emmenés en

siens de prendre les armes. ²⁶ Et tous ceux qui étaient venus comme spectateurs, il les massacra; et, parcourant la cité avec les siens, il fit périr une grande multitude de personnes.

²⁷ Cependant Judas Machabée s'était retiré, lui dixième, en un lieu désert; et il y vivait avec les siens, parmi les bêtes sauvages, sur les montagnes; et se nourrissant de l'herbe des champs, ils demeuraient là, afin de ne prendre point part à la contagion.

VI. ¹ Mais, peu de temps après, le roi envoya un certain vieillard d'Antioche pour forcer les Juifs à abandonner les lois de leur patrie et de Dieu; ² pour souiller aussi le temple qui était à Jérusalem, et lui donner le nom de Jupiter Olympien; et à celui qui était à Garizim, le nom de Jupiter hospitalier, comme étaient ceux qui habitaient ce lieu.

³ Aussi y avait-il une invasion de maux très cruelle et funeste à tous; ⁴ car le temple était rempli des dissolutions et des orgies des Gentils, et d'hommes impudiques et de prostituées; et des femmes se présentaient librement dans le lieu sacré, y portant ce qui était défendu. ⁵ L'autel aussi était plein de choses illicites qui étaient prohibées par les lois.

⁶ En outre ni les sabbats n'étaient gardés, ni les jours solennels de la patrie n'étaient observés, et nul n'avouait franchement qu'il était Juif. ⁷ Mais ils étaient conduits par une cruelle nécessité, le jour de la naissance du roi, aux sacrifices profanes; et lorsqu'on célébrait la fête de Bacchus, on les contraignait d'aller couronnés de lierre en l'honneur de Bacchus.

⁸ De plus, par la suggestion des Ptolémées, il parut un décret pour

captivité. — Le Jupiter Olympien était le Jupiter habitant le mont Olympe, le maître du ciel et le maître des dieux. Donner le nom de ce dieu au temple de Jérusalem, c'était profaner le lieu saint en le consacrant au culte d'une fausse divinité. — Jupiter hospitalier était Jupiter considéré comme le défenseur des droits de l'hospitalité, le protecteur des hôtes et des étrangers. — Garizim. Voir plus haut la note sur v. 23.

7. Le jour de la naissance du roi était fêté dans tout l'Orient. Le grec ajoute que cette fête se célébrait tous les mois et il est certain en effet que les rois d'alors ne se contentaient pas de faire célébrer leur anniversaire au mois de leur naissance, mais à chaque mois de l'année. — Le lierre était consacré à Bacchus et l'on célébrait sa fête en se ceignant de couronnes faites avec le feuillage de cette plante.

θεμένων, τὴν αὐτὴν ἀγωγὴν κατὰ τῶν Ἰουδαίων ἄγειν καὶ σπλαγχνίζειν.⁹ τοὺς δὲ μὴ προαιρουμένους μεταβαίνειν ἐπὶ τὰ ἑλληνικὰ κατασφάζειν παρῆν οὖν ὄραν τὴν ἐνεστῶσαν ταλαιπωρίαν.¹⁰ Ἄνο γὰρ γυναῖκες ἀνηρέχθησαν περιτετηγνῆναι τὰ τέκνα αὐτῶν τούτων δὲ ἐκ τῶν μαστιῶν κορυμμάσαντες τὰ βρέφη καὶ δημοσίᾳ περιεπαρόντες αὐτὰς τὴν πόλιν, κατὰ τοῦ τείχους ἐκομήμισαν.¹¹ Ἐτεροι δὲ πλησίον συνδραμόντες εἰς τὰ σπήλαια, λελθόντως ἄγειν τὴν ἐβδομάδα, μηνυθέντες τῷ Φιλίππῳ συνεφλογίσθησαν, διὰ τὸ εὐλαβῶς ἔχειν βοηθῆσαι ἑαυτοῖς κατὰ τὴν δόξαν τῆς σεμινοτάτης ἡμέρας.

¹² Παρακαλῶ οὖν τοὺς ἐντυγχάνοντας τῆδε τῇ βίβλῳ, μὴ συστέλλεσθαι διὰ τὰς συμφοράς, λογιζέσθαι δὲ τὰς τιμωρίας μὴ πρὸς ὄλεθρον, ἀλλὰ πρὸς παιδείαν τοῦ γένους ἡμῶν εἶναι.¹³ Καὶ τὸ μὴ πολὺν χρόνον εἶσθαι τοὺς δυσσεβοῦντας, ἀλλ' εὐθέως περιπίπτειν ἐπιτιμίοις, μεγάλης εὐεργεσίας σημείον ἐστίν.¹⁴ Οὐ γὰρ καθάπερ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων ἐθνῶν ἀναμένει μακροθυμῶν ὁ Δεσπότης, μέχρι τοῦ κατατήσαντας αὐτοὺς πρὸς ἐκπλήρωσιν ἁμαρτιῶν κολάσαι,¹⁵ οὕτω καὶ ἐφ' ἡμῶν ἔρχοιεν εἶναι, ἵνα μὴ πρὸς τέλος ἀφικομένον ἡμῶν τῶν ἁμαρτιῶν ὕστερον ἡμᾶς ἐκδικῆ.¹⁶ Διόπερ οὐδέποτε μὲν τὸν ἔλεον αὐτοῦ ἀφ' ἡμῶν ἀφίστησι· παιδεύων δὲ μετὰ συμφορᾶς οὐκ ἐγκαταλείπει τὸν ἑαυτοῦ λαόν.¹⁷ Πλὴν ἕως ὑπομνήσεως ταῦθ' ἡμῶν εἰρήσθω. Δι' ὀλίγων δ' ἐλευστέον ἐπὶ τὴν διήγησιν.

¹⁸ Ἐλεάζαρος τις τῶν πρωτερόντων γραμματέων, ἀνὴρ ἤδη προβεβηκὸς τὴν ἡλικίαν, καὶ τὴν πρόσοψιν τοῦ προσώπου κάλλιστος τυγχάνων, ἀναχανὼν ἠναγκάζετο φαγεῖν ὕειον κρέας.¹⁹ Ὁ δὲ τὸν μετ' εὐκλείας θάνατον

8. A: Ἑλλῆν. πό. (ord. inv.) ... Πτολεμαίου ὑποθεμένου. 10. A: ἀνήχθησαν. A¹* αὐτῶν. 11. A: αὐτοῖς κατὰ δόξαν. 13. A† (p. Καὶ) γὰρ ... : τοῖς ἐπιτιμίοις. 14. A¹: μέχρι (l. μέχρι). A: κολάση, οὕτως. 16. A* αὐτοῦ. 18. A: κάλλιστος ἀναχάνων.

12. De ne pas se scandaliser. Grec : « de ne pas se laisser déconcerter ».



Porcs en Égypte (f. 18). (Thèbes. D'après Wilkinson).

bus Ptolemæis, ut pari modo et ipsi² adversus Judæos agerent, ut sacrificarent :⁹ eos autem, qui nollent transire ad instituta gentium, interficerent : erat ergo videre miseriā.¹⁰ Duæ enim mulieres delatæ sunt natos suos circumcidisse : quas, infāntibus ad ūbera suspēnsis, cum publice per civitatem circumduxissent, per muros præcipitaverunt.¹¹ Alii vero, ad próximas coëuntes spelūncas, et latēter sabbati diem celebrāntes, cum indicati essent Philippo, flammis succēnsi sunt, eo quod verebāntur, propter religionem et observāntiam, manu sibi met auxiliū ferre.

¹² Obsecro autem eos, qui hunc librum lecturi sunt, ne abhorrescant propter adversos casus, sed reputent ea quæ acciderunt, non ad interitum, sed ad correptionem esse generis nostri.¹³ Etenim multo tempore non sinere peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium.¹⁴ Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cum iudicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat :¹⁵ ita et in nobis statuit, ut peccatis nostris in finem devolutis, ita demum in nos vindicet.¹⁶ Propter quod numquam quidem a nobis misericordiam suam amovet : corripuens vero in adversis populum suum non derelinquit.¹⁷ Sed hæc nobis ad commonitionem legentium dicta sint paucis. Jam autem veniendum est ad narrationem.

¹⁸ Igitur Eleazarus unus de primoribus scribarum, vir ætate provectus, et vultu decorus, aperto ore hians compellebatur carnem porcinam manducare.¹⁹ At ille gloriosus-

8. Quelles; littéralement qu'ils, au masculin, parce que le mot cités est pris ici, non pour les lieux, mais pour les habitants de ces lieux (Glaire). — Des Ptolémées. Quelques manuscrits grecs portent Ptolémée, au singulier, et cette lecture est plus vraisemblable. Il s'agit de Ptolémée, fils de Dorymène, l'ennemi des Juifs, iv, 45; I Machabées, iii, 38. — Les cités des Gentils, voisines, ou il y avait des Juifs, en Phénicie, etc.

11. Les cavernes sont nombreuses dans les envi-

les cités des Gentils, voisines de la Judée : qu'elles agiraient elles aussi de la même manière contre les Juifs, afin qu'ils sacrificassent ;⁹ et que ceux qui ne voudraient point se conformer aux coutumes des Gentils, elles les tueraient ; ainsi il n'y avait à voir que misère.¹⁰ En effet, deux femmes ayant été accusées d'avoir circoncis leurs enfants, furent conduites publiquement par la cité avec ces enfants pendus à leurs mamelles, et on les précipita par les murs.¹¹ Mais d'autres s'étant réunis dans les cavernes voisines, et y célébrant en secret le jour du sabbat, lorsqu'ils eurent été dénoncés à Philippe, ils furent brûlés par les flammes, parce qu'ils craignaient par religion et pour l'observation du sabbat de se défendre.

¹² Je conjure donc ceux qui doivent lire ce livre, de ne pas se scandaliser à cause de tant de malheurs, mais de considérer qu'ils sont arrivés, non pour la ruine, mais pour le châtement de notre race.¹³ Et en effet, ne pas laisser longtemps les pécheurs agir selon leurs désirs, mais en tirer promptement vengeance, c'est la marque d'un grand bienfait de Dieu.¹⁴ Car il n'en est pas pour nous comme pour les autres nations ; le Seigneur attend patiemment que le jour du jugement soit venu, afin de les punir dans la plénitude de leurs péchés.¹⁵ Mais pour nous, il a décidé de manière que, nos péchés étant montés au comble, c'est précisément alors qu'il se vengera de nous.¹⁶ C'est pour cela que jamais il ne détourne sa miséricorde de nous et quand il châtie son peuple par l'adversité, il ne l'abandonne pas.¹⁷ Mais que ce peu de paroles dites par nous pour l'instruction des lecteurs soient suffisantes. Maintenant donc il faut en venir à la narration.

¹⁸ Ainsi Éléazar, l'un d'entre les premiers des scribes, homme avancé en âge, et beau de visage, était, la bouche forcément ouverte, pressé de manger de la chair de porc.¹⁹ Mais lui, préfé-

rons de Jérusalem. — Philippe. Voir plus haut la note sur I Machabées, v, 14.

15. Nos péchés... : c'est-à-dire dès que nos péchés seront, etc. Plusieurs donnent à ce verbe le sens opposé, en se fondant sur le grec ; mais nous croyons que ce texte dit au fond la même chose que la Vulgate (Glaire).

18. Éléazar avait 90 ans, v, 24 ; il était scribe, savant dans la science de la loi mosaïque.

II. Historia (II, 20-XV). — 1^e (d). Eleazar et septem fratres mactati (VI-VII).

μᾶλλον ἢ τὸν μετὰ μύσους βίον ἀναδεξάμενος, αὐθαιρέτως ἐπὶ τὸ τύμπανον προσῆγε. ²⁰ προπτύσας δὲ, καθ' ὃν ἔδει τρόπον προσέροχασθαι τοὺς ὑπομένοντας ἀμύνεσθαι, ὡν οὐ θέμις γεύσασθαι διὰ τὴν πρὸς τὸ ζῆν φιλοστοργίαν.

²¹ Οἱ δὲ πρὸς τῷ παρανόμῳ σπλαγχνισμῷ τεταγμένοι, διὰ τὴν ἐκ τῶν παλαιῶν χρόνων πρὸς τὸν ἄνδρα γνῶσιν, ἀπολαμβάνοντες αὐτὸν κατιδίαν παρεκάλουν, ἐνέγκαντα κρέα οἷς καθήκον αὐτῷ χορῆσασθαι δι' αὐτοῦ παρασκευασθέντα, ὑποκριθῆναι δὲ ὡς ἐσθίοντα τὰ ὑπὸ τοῦ βασιλέως προστεταγμένα τῶν ἀπὸ τῆς θυσίας κρεῶν, ²² ἵνα τοῦτο πράξας ἀπολυθῆ τὸ θανάτου, καὶ διὰ τὴν ἀρχαίαν πρὸς αὐτοὺς φιλίαν τύχη φιλανθρωπίας.

²³ Ὁ δὲ λογισμὸν ἀστεῖον ἀναλαβὼν καὶ ἄξιον τῆς ἡλικίας καὶ τῆς τοῦ γήρους ὑπεροχῆς, καὶ τῆς ἐπικτητῶν καὶ ἐπιφανοῦς πολιίας, καὶ τῆς ἐκ παιδὸς καλλίστης ἀνατροφῆς, μᾶλλον δὲ τῆς ἀγίας καὶ θεοκτίστου νομοθεσίας, ἀκολούθως ἀπεφῆνατο, ταχέως λέγων προπέμπειν εἰς τὸν ἄδην. ²⁴ οὐ γὰρ τῆς ἡμετέρας ἡλικίας ἄξιόν ἐστιν ὑποκριθῆναι, ἵνα πολλοὶ τῶν νέων, ὑπολαμβάνοντες Ἐλεάζαρον τὸν ἐνενηκονταετῆ μεταβεβηκέναι εἰς ἄλλοφυλισμὸν, ²⁵ καὶ αὐτοὶ διὰ τὴν ἐμὴν ὑπόκρισιν καὶ διὰ τὸ μικρὸν καὶ ἀκαριαῖον ζῆν, πλανηθῶσι δι' ἐμὲ, καὶ μῦθος καὶ κηλίδα τοῦ γήρους κατακτήσομαι. ²⁶ Εἰ γὰρ καὶ ἐπὶ τοῦ παρόντος ἐξελοῦμαι τὴν ἐξ ἀνθρώπων τιμωρίαν, ἀλλὰ τὰς τοῦ Παντοκράτορος χεῖρας οὔτε ζῶν οὔτε ἀποθανῶν ἐκφεύξομαι. ²⁷ Διόπερ ἀνδρείως μὲν νῦν διαλλάξας τὸν βίον, τοῦ μὲν γήρους ἄξιος φανήσομαι, ²⁸ τοῖς δὲ νέοις ὑπόδειγμα γενναῖον καταλειπὼς, εἰς τὸ προθύμως καὶ γενναίως ὑπὲρ τῶν σεμνῶν καὶ ἀγίων νόμων ἀπευθανάτιζεν. Τοσαῦτα δὲ εἰπὼν, ἐπὶ τὸ τύμπανον εὐθέως ἤλθε.

²⁹ Τῶν δὲ ἀγόντων τὴν μικρῷ πρότερον εὐμένειαν πρὸς αὐτὸν εἰς δυσμένειαν μετα-

20. A¹: ἀμύνεσθαι ... * διὰ τὴν. 21. A: ἀπολαμβάνοντες. A¹: ἐνεκάλουν. A: ἐνεγκόντα. A¹: χορῆσθαι ... ὑποκριθῆναι. A: τεταγμένα. 22. A¹:

19. Une vie odieuse. Grec : « une vie criminelle ». — Au supplice. Grec : « au tympanum ». Ce mot désignait, entre autres choses, une sorte de roue qui servait comme instrument de supplice. On y attachait fortement le condamné et on le frappait ensuite de verges, souvent jusqu'à la mort. Saint Paul, dans l'Épître aux Hébreux, xi, 35, fait allusion à ce supplice du *tympanum* (texte grec), que subit Éléazar. 20. Considérant. Grec : « ayant craché (la viande de porc) ». — Comment il faudrait s'en approcher.

τύχοι. 23. A: τοῦ γήρους. A¹: πολιτείας (l. πολιίας) ... ἀνατροφῆς. 24. A: μεταβῆναι εἰς ἄλλ. 25. A: κατακτήσομαι. 28. A¹: (l. εἰπὼν) εἰπὼς.

Grec : « (il marchait), comme il convient de marcher à ceux qui sont résolus à refuser ce qu'il n'est pas permis de goûter par amour de la vie ».

21. Ceux qui étaient présents. Grec : « ceux qui présidaient (à ce sacrifice impie) ».

23. L'enfer. Grec : « l'Hadès ».

28. Grec : « je laisserai aux jeunes gens un noble exemple, en mourant volontairement et noblement pour nos vénérables et saintes lois ». — On l'entraînait. Grec : « il alla droit ».

II. Histoire (II, 20-XV). — 1^e (d). Supplice d'Éléazar et des sept frères (VI-VII).

simam mortem magis quam odibilem vitam complētens, voluntarie præibat ad supplicium. ²⁰ Intuens autem, quemadmodum oporteret accédere, patienter sustinens, destinavit non admittere illicita propter vitæ amorem.

²¹ Hi autem qui astabant, iniqua miseratiōne commōti, propter anti-

Simulatio-
nem amici
suadent.

¹ Mach. I, 53;
2, 15.

Hic
superbe
resistit

quam viri amicitiam, tollentes eum secretò rogābant afferrī carnes quibus vesci ei licēbat, ut simularētur manducāsse, sicut rex imperāverat, de sacrificii carnibus : ²² ut, hoc facto, a morte liberarētur : et propter veterem viri amicitiam, hanc in eo faciēbant humanitatem.

propter
exemplum

et Dei
judicium.

²⁹ Hi autem, qui eum ducēbant, et paulo ante fuerant mitiōres, in

Fortiter
adit sup-
plicium.

²³ L'enfer (*infernum*). Les Hébreux entendaient par ce mot, non le sépulcre, le tombeau, mais le lieu souterrain (*sche'ol*) où étaient réunies les âmes après la mort.

rant une mort très glorieuse à une vie odieuse, allait volontairement au supplice. ²⁰ Et considérant comment il faudrait s'en approcher, et demeurant ferme dans la patience, il résolut de ne pas commettre des choses illicites par amour pour la vie.

²¹ Or ceux qui étaient présents, touchés d'une injuste compassion, à cause de leur ancienne amitié pour cet homme, et le prenant à part, le priaient de souffrir qu'on apportât des viandes dont il était permis de manger, afin qu'on pût feindre qu'il avait mangé des viandes du sacrifice, comme le roi l'avait commandé ; ²² afin que par ce moyen il fût sauvé de la mort ; et c'est à cause de leur ancienne amitié pour cet homme, qu'ils exerçaient envers lui cette humanité.

²³ Mais lui commença à considérer ce qui était digne de son âme et de sa vieillesse vénérable, et la blancheur de ses cheveux unie à une noblesse innée de son âme, et les actes d'une parfaite conduite depuis son enfance ; et, selon les préceptes de la loi sainte, et établie par Dieu, il répondit aussitôt, disant qu'il voulait plutôt être envoyé dans l'enfer. ²⁴ « Car il n'est pas digne de notre âge de feindre, dit-il, pour que beaucoup de jeunes hommes, pensant qu'Éléazar, *vieillard* de quatre-vingt-dix ans, aurait passé à la vie des étrangers, ²⁵ soient eux-mêmes trompés par cette feinte, *commise* pour conserver un petit reste de cette vie corruptible, et que, par là, j'attire une tache et l'exécration sur ma vieillesse. ²⁶ Car quand même dans le temps présent je me délivrerais des supplices des hommes, je ne fuirais pas néanmoins la main du Tout-Puissant, ni étant vivant, ni étant mort. ²⁷ C'est pourquoi sortant courageusement de la vie, je paraîtrai digne de ma vieillesse ; ²⁸ et aux jeunes hommes je laisserai un exemple de courage, si d'un esprit résolu, et courageusement, je souffre une mort honorable pour nos très importantes et très saintes lois ». Ces paroles dites, on l'entraînait aussitôt au supplice.

²⁹ Or ceux qui le conduisaient, et qui un peu auparavant avaient été

²⁴ Des étrangers, c'est-à-dire des païens.

²⁵ Par cette feinte... c'est-à-dire par cette feinte dont j'aurais usé pour conserver un petit reste de cette vie corruptible.